

L'évaluation de l'état de la sécurité humaine dans les pays arabes -l'évaluation des politiques économiques en Algérie □

*Dr. MOKHTARI Fayçal, Université de Mascara Algérie.

**Mlle. DEHKAL Asmaa, Université de Mascara Algérie.

Résumé :

Le premier objectif de millénaire est réduire l'extrême pauvreté et la faim à travers la mise en place d'un développement humain qui contribuera une meilleure qualité de vis des citoyens de monde. Le monde arabe est caractérisé par une insécurité humaine est qui accentuée par les changements climatiques rapides qui représentent une menace pour les moyens de subsistance, les revenus ainsi que l'accès à la nourriture et à l'eau de millions d'Arabes. Elle se reflète dans la vulnérabilité économique d'un cinquième de la population de certains états arabes, et de plus de la moitié de la population dans d'autres, qui s'appauvrissent et meurent de faim et de besoin. L'insécurité humaine est rendue palpable dans l'aliénation du nombre croissant de jeunes chômeurs dans la région et dans la mauvaise situation des femmes exploitées et des réfugiés démunis, *cet article* s'efforcera de fournir une vue spéciale pour le cas de l'Algérie en présentant les politiques économiques de lutte contre la pauvreté. *Ce* document est organisé comme suit : la première partie est consacrés pour le cadre théorique et de la nouvelle compréhension de la pauvreté à partir de l'approche par capacité d'Amartya Sen et une bref présentation des causes de l'aggravation de la pauvreté à partir de sept dimension la deuxième partie s'intéresse à présenté les différents politiques économiques qui été mise en place par l'état algérien pour faire face à la pauvreté .

Mots clé : Pauvreté , pays arabes , politiques économiques , Algérie

Abstract

The first objective of the new millennium is to eradicate extreme poverty and hunger through the establishment of a human development that will help improve the quality of the citizens of the world. The Arab world is characterized by human insecurity that is accentuated by rapid climate changes that pose a threat to livelihoods, income and access to food and water to millions of Arabs. It is reflected in the economic vulnerability of a fifth of the population of some Arab states, and more than half the population in others who is impoverished and starving and need. Human insecurity is made palpable in the disposition of the growing number of unemployed youth in the region and in the wrong situation of women exploited and destitute refugees, this article will endeavor to provide a special view to the case of Algeria presenting economic policies against poverty. This paper is organized as follows: the first part is devoted to the theoretical framework and the new understanding of poverty from the capability approach of Amartya Sen and a brief presentation of the causes of aggravation of poverty from the seven dimension the second part focuses on the different economic policies introduced which was set up by the Algerian state to deal with poverty.

Keywords: poverty, Arab, economic polities, Algeria.

* mokhtarifaycal@gmail.com

** da_asmaa@hotmail.fr

Introduction:

L'évolution de l'économie mondiale au cours des deux dernières décennies nous amène à un constat paradoxal : en dépit d'une accumulation de richesse sans précédent, certaines régions demeurent ancrées dans des états de privations en tous genres. Ce paradoxe a conduit les économistes du développement à accorder à la question des inégalités une place centrale dans l'étude de la relation entre croissance économique et pauvreté. En effet, les échecs répétés des politiques d'ajustement structurel (PAS), puis, plus généralement, les résultats insuffisants produits par une libéralisation des échanges et un recours au marché accrus, ont fait apparaître une nouvelle controverse : **la croissance est-elle une condition suffisante pour réduire considérablement la pauvreté ?** En effet, si elle est une condition nécessaire pour accroître les ressources financières des individus des pays en développement, force est de constater qu'elle ne se diffuse pas toujours à l'ensemble de la population de manière équitable¹. Selon le rapport du développement humain de Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), le développement humain est un processus qui conduit à l'élargissement de la gamme des choix qui s'offrent à chacun. Les plus essentiels sont : vivre longtemps et en bonne santé, acquérir un savoir et avoir accès aux ressources nécessaires pour jouir d'un niveau de vie convenable. », Malgré les réformes des politiques publiques dans les états arabes, la pauvreté enregistre encore des niveaux importants, pour notre pays la politique économique et sociale de lutte contre la pauvreté scindée en deux phases, la première elle se caractérisait par une intervention massive de l'Etat dans la vie économique et sociale appuyées par des politiques de développement ayant pour objectif principal l'amélioration des conditions de vie des populations, des couches sociales les plus défavorisées, la **deuxième phase elle se caractérisait par un défi dans le cadre de l'économie de marché car** durant la seconde phase (fin des années quatre-vingt, début des années quatre vingt dix) l'apparition des premiers signes de crise annonçait le début de la faillite d'un système se traduisant par un inversement catégorique des principes des pouvoirs publics en matière de politique économique et sociale; l'endettement des entreprises publiques auprès du Trésor avec impact sur l'équilibre des finances publiques fut à l'origine des programmes de restructuration².

Ce travail repose sur la problématique suivante :

Est-ce que la croissance économique et le développement humain dans les pays en développement en général et dans les états arabes en particulier ont joué un rôle fondamentale de lutte contre la pauvreté ?

Partie I : approche théorique de la pauvreté et présentation générale de l'impact de la croissance économique et le développement humain sur la pauvreté dans les états arabes

1-1 L'approche théorique de la pauvreté

En 1979 Townsend propose une définition de la pauvreté cité par Danielle Debordeaux en 1989 : « les individus, familles, ou groupes de la population peuvent être considérés en état de pauvreté quand ils manquent des ressources nécessaires pour obtenir l'alimentation type, la participation aux activités et avoir les conditions de vie et les commodités qui sont habituellement ou sont au moins largement encouragées ou approuvées dans les sociétés auxquelles ils appartiennent leurs ressources sont si significativement inférieures à celles qui sont déterminées par la moyenne individuelle ou familiales qu'ils sont de fait exclus des modes de vie courants, des habitudes et des activités déterminées selon la société »³.

¹ Charles L. GRIFFONI ? Croissance économique et pauvreté *Une application de l'indice de « croissance pro-pauvre » au cas du Maroc entre 1985 et 1999*, p : 20

² Dr.Khaled SAADAOU Dr . Mokhtar MAAZOUZ, Au delà de la lutte contre la pauvreté, un projet de développement humain, Recherches économiques et managériales N°5 – Juin 2009, 102 ,103,104

³ Marion Englert ,L'impact de la croissance économique sur la pauvreté et l'inégalité, P : 10

Les définitions et les approches de la pauvreté constituent un enjeu majeur car les stratégies de lutte contre ce fléau en dépendent. Le caractère pluriel de la pauvreté nous amène à distinguer :

- La dimension économique, celle qui privilégie le niveau de vie à partir de la consommation réelle des biens et services.
- La dimension non économique, celle qui privilégie les privations de droits et de déficits d'opportunités. Elle stipule que le non - accès à une ressource peut justifier un manqué et se traduire en pauvreté. La pauvreté génère ainsi l'incapacité individuelle de faire valoir ses droits d'accès aux ressources. Cette approche a été utilisée pour la première fois en 1997 par l'économiste A. SEN. A vrai dire la deuxième approche couvre trois aspects liés à la pauvreté dans son sens élargi:

L'aspect social (exclusion liée à l'absence des droits),

L'aspect politique (privation des droits civiques, impossibilité politique de défendre ses droits économiques et sociaux...),

L'aspect culturel (exclusion, non reconnaissance d'une identité culturelle...)

Ainsi, les deux approches du départ nous révèlent quatre mesures pour saisir la pauvreté :

1 - **La pauvreté en terme de conditions de vie** : Elle définit la pauvreté comme l'insatisfaction des besoins et des services essentiels comme : l'alimentation, la santé, le logement, l'habillement, la scolarisation... Pour cela, on utilise des indicateurs : le taux de mortalité infantile, le taux de malnutrition, le taux de scolarisation. Par ailleurs, on peut intégrer les indicateurs de demande comme espérance de vie ainsi que les indicateurs d'offre comme l'accès aux soins et naissances sous assistance médicale.

2 - **La pauvreté en terme de potentialités ou de capacités** : Les potentialités sont les possibilités dont dispose une personne; alors que les capacités renvoient aux différentes combinaisons de potentialités qui lui sont accessibles. Ainsi, la capacité d'un individu reflète la liberté de réaliser des potentialités. Par conséquent, la pauvreté est toute insuffisance ou toute absence de capacités fonctionnelles élémentaires; insuffisance qui condamne une personne à demeurer pauvre. Le bien-être ne doit donc plus se mesurer par la satisfaction subjective ressentie par l'individu mais par « l'atteinte ou non de certaines capacités pouvant lui permettre d'élargir ses choix de vie », ce que la personne est en mesure d'être ou de faire partir des actifs dont il dispose.

Cette mesure concilie les notions de pauvreté relative et absolue puisqu'une privation relative dans un domaine (revenu, alimentation) peut amener à une privation absolue sur le plan des capacités fonctionnelles élémentaires.

Dans ses études, le PNUD (inspirés des analyses de SEN) définit le développement humain comme « un processus conduisant à l'élargissement de la gamme des possibilités offertes à chacun », et cela sous deux aspects : d'une part « la création des capacités personnelles » et d'autre part, l'utilisation de ces capacités à des fins productives.

L'indice de Développement Humain (IDH), instrument de mesure élaboré à cette fin, reprend ces deux dimensions : l'existence des capacités d'une part et l'usage qu'on en fait d'autre part. Cette approche est subjective car elle utilise la perception des individus et leur propre évaluation de la situation. Un questionnaire destiné aux ménages portant sur leur revenu minimum pour joindre les deux bouts permet de saisir leur perception de la réalité et/ou leur degré « d'aisance financière ». Différentes méthodes permettent ensuite, sur la base des réponses, d'établir un seuil de pauvreté subjectif : Les ménages dont le revenu est inférieur à ce seuil seront alors considérés comme pauvres. Les enquêtes participatives ont ainsi l'avantage de dégager les dimensions de la pauvreté telle qu'elles sont perçues par la population concernée et de s'assurer de leur soutien au cas de mise en œuvre de politique de lutte contre la pauvreté⁴.

⁴ Mohamed Chakirou ROUFAÏ, pauvreté, démocratie et développement humain durable : enjeux et perspectives dans le

3 - la pauvreté saisie à partir de la perception générale, aisance financière, mesurée de façon subjective utilisée surtout dans les pays développés.

4 - La pauvreté monétaire.

- Une compréhension nouvelle de la pauvreté et du bien-être

Jusqu'à présent, ce chapitre a traité du revenu, en tant que marqueur de la pauvreté. Le revenu constitue une importante variable indicative du bien-être, mais c'est un critère très réducteur et imparfait, ne serait-ce que parce qu'il confond les *finalités* du développement et les *moyens* d'y parvenir et suppose l'existence de marchés de biens et de services. Dans la pratique, la corrélation entre les faibles revenus et d'autres marqueurs objectifs ou subjectifs du dénuement est assez médiocre. Pour ces raisons, entre autres, la réflexion sur la pauvreté a évolué pour s'écarter d'une conception qui en faisait un état défini par un revenu ou une consommation faible et envisager plutôt la pauvreté comme impliquant la privation de multiples aspects du bien-être⁵.

En principe, tout le monde est vulnérable à des événements ou à des circonstances défavorables, mais certaines personnes sont plus vulnérables que d'autres. Une façon d'identifier des groupes vulnérables aux chocs ou aux événements défavorables est de penser en termes de seuils ; ceci permet également d'effectuer certaines mesures. Les personnes sont vulnérables à la pauvreté si elles sont « en dessous, ou risquent de tomber en dessous d'un certain seuil minimum acceptable de choix essentiels dans certains aspects tels que la santé, l'éducation, les ressources matérielles, la sécurité. »¹² Ces seuils sont censés varier en fonction du niveau de développement. La pauvreté et la vulnérabilité sont liées : elles se renforcent de manière multidimensionnelle et parfois mutuellement. Mais elles ne sont pas synonymes. Tandis que la vulnérabilité est généralement un aspect important de la pauvreté, être riche n'est pas la même chose que de ne pas être vulnérable. La pauvreté comme la vulnérabilité sont dynamiques. Les riches peuvent ne pas être vulnérables tout le temps ou toute leur vie comme certains pauvres peuvent ne pas rester pauvres toute leur vie⁶.

Figure : Qui est vulnérable, à quoi et pourquoi ?⁷



cadre du nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), P : 05, 06, 07

⁵ Rapport européen sur le développement 2013, chapitre CINQ, l'évolution de la compréhension de la pauvreté dans le monde, P : 73 , 74

⁶Rapport de haut commissaire au plan, pauvreté, développement humain et développement social au Maroc, données cartographiques et statistiques, Septembre 2004, P : 04

⁷ Op, cité, P : 22

1-2 Evolution de la pauvreté dans le monde et dans les pays arabes

La pauvreté baisse dans le monde on estime 1,3 milliard d'habitants vivent cependant toujours sous le seuil d'extrême pauvreté, soit près du quart des habitants de la planète.

Le nombre de personnes vivant sous le seuil d'extrême pauvreté dans le monde s'est réduit de 1,9 à un peu moins de 1,3 milliard entre 1981 et 2008. Une évolution d'autant plus positive que dans le même temps la population mondiale s'est accrue. Du coup, le taux d'extrême pauvreté a été réduit de moitié : 22,4 % de la population mondiale vit aujourd'hui avec moins de 1,25 dollar par jour contre 52,2 % au début des années 1980.

La plupart des régions du monde ont vu l'extrême pauvreté reculer. La réduction la plus spectaculaire est observée en Asie de l'Est, notamment sous l'impulsion de la Chine : on compte aujourd'hui 284 millions de personnes extrêmement pauvres (14,3 % de la population) alors qu'elles étaient plus d'un milliard en 1981 (77,2 % de la population). Le constat pour l'Afrique subsaharienne est en revanche plus mitigé. La part de la population concernée par l'extrême pauvreté n'a reculé que légèrement (47,5 % en 2008 contre 51,5 % en 1981), et le nombre de personnes a même augmenté (386 millions aujourd'hui contre 204,9 millions en 1981). La baisse de l'extrême pauvreté depuis le début des années 2000 ne compense pas la hausse observée durant les années 1980 et 1990.

Il n'y a pas de fatalité au sous-développement et aux inégalités dans le monde : la situation des pays les plus pauvres peut aussi s'améliorer. Toutefois, ce jugement positif doit être nuancé. Le seuil d'extrême pauvreté considéré est particulièrement bas : en prenant un seuil à 2 dollars par jour, on compte toujours près de 2,5 milliards de pauvres, soit 43 % de la population de la planète⁸.

Tbleau : L'évolution du taux d'extrême pauvreté par région Unité : % Nombre de personnes vivant avec moins de 1,25 dollar par jour

Régions	1981	1984	1987	1990	1993	1996	1999	2002	2005	2008
Asie de l'Est et Pacifique	77,2	65	54,1	56,2	50,7	35,9	35,6	27,6	17,1	14,3
Chine seule	84	69,4	54	60,2	53,7	36,4	35,6	28,4	16,3	13,1
Europe de l'Est et Asie centrale	1,9	1,6	1,5	1,9	2,9	3,9	3,8	2,3	1,3	0,5
Amérique latine et Caraïbes	11,9	13,6	12	12,2	11,4	11,1	11,9	11,9	8,7	6,5
Moyen Orient et Afrique du Nord	9,6	8	7,1	5,8	4,8	4,8	5	4,2	3,5	2,7
Asie du Sud	61,1	57,4	55,3	53,8	51,7	48,6	45,1	44,3	39,4	36
Afrique subsaharienne	51,5	55,2	54,4	56,5	59,4	58,1	58	55,7	52,3	47,5
Total	52,2	47,1	42,3	43,1	40,9	34,8	34,1	30,8	25,1	22,4

Source : Banque mondiale

Selon la banque mondiale (tableau), plus de la moitié de la population des PED vivait avec moins de 2 dollars par jours en 2001 (mesurés en parité de pouvoir d'achat), ce qui représentait un total de 2,7 milliards de pauvres. Un cinquième de la population de ces pays (soit d'un milliard de

⁸ <http://donnees.banquemondiale.org/>

personnes) vivait avec moins de 1 dollars par jour, considéré comme le seuil de pauvreté extrême. Cette proportion était proche de 50% en Afrique subsaharienne, ou le pourcentage de pauvres est le plus élevé de toutes les grandes zones géographiques. Durant la dernière décennie, le nombre de personnes vivant avec moins de 1 dollar par jour a reculé de 472 à 271 MILLIONS EN Asie de l'Est, malgré l'impact de la crise financière. Cette réduction a été particulièrement rapide en Chine, ou le nombre de pauvres est passés de 375 à 212 millions. En revanche, le nombre de personnes vivant dans une situation d'extrême pauvreté s'est accru en Afrique subsaharienne et dans les pays d'Europe et d'Asie centrale. On observe également une croissance du nombre de pauvres dans ces régions géographiques, ainsi qu'en Asie du Sud, en plaçant le seuil de pauvreté à 2 dollars par jour ; quel que soit le seuil de pauvreté retenu, le nombre de pauvres a stagné en Amérique latine au cours de cette période.

Tableau : Evolution de la pauvreté dans les pays en voie de développement, par zone géographique⁹

Régions	Population vivant avec moins de 1dollars par jour			Population vivant avec moins de 2 dollars par jour		
	En millions			En millions		
	1990	2001	2015	1990	2001	2015
Asie de l'est et pacifique	472	271	19	1116	864	230
-chine	375	212	16	825	594	134
-hors chine	97	60	2	292	271	9
Europe &Asie centrale	2	17	2	23	93	25
Amérique latine & Antilles	49	50	43	125	128	122
Moyen-Orient &Afrique du Nord	6	7	4	51	70	46
Asies du Sud	462	431	216	958	1064	912
Afrique subsaharienne	227	313	340	382	516	612
TOTAL	1218	1089	622	2654	2735	1946
Hors Chine	844	877	606	1829	2142	1812

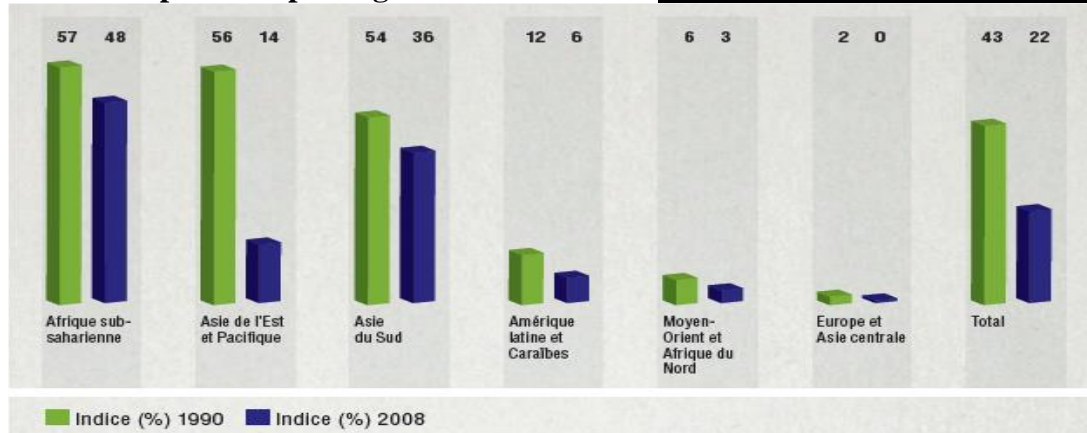
Source : Banque mondiale 2015 : prévision

La lecture de ce tableau nous conduisons de tirer que ces évolutions traduisent en grande partie les différentiels de croissance entre zone géographique : la croissance chinoise à dépassé 10% par an au cours de la dernière décennie selon les estimations officielles, poursuivant le décollage économique observé depuis le début des années 1980 ; à l'autre extrême, le revenu par habitant à stagné en Afrique subsaharienne, sachant que le PIB\ habitant n'y dépasse pas en moyenne son

⁹ Le développement face à la pauvreté –réseau analyse économique et développement-ED.ECONOMICA, 2006, ISBN 2-7178-5103-8

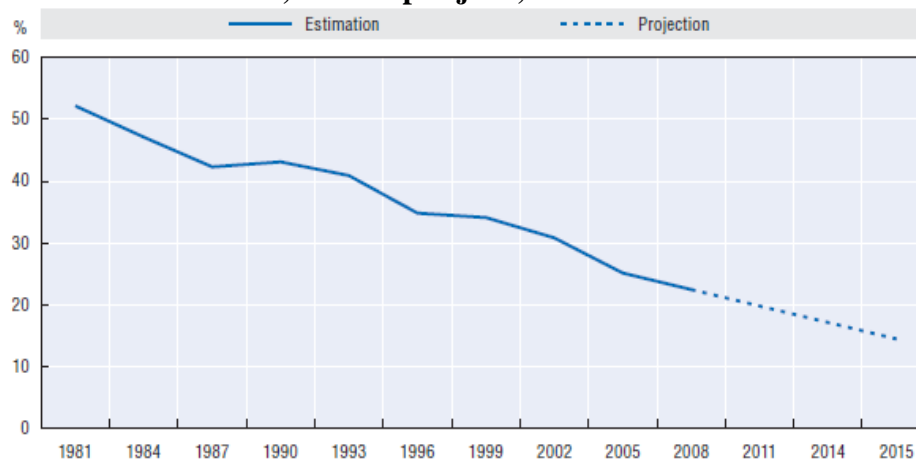
niveau de 1960. D'une manière générale, les pays les plus riches en termes de PIB par habitant, sont ceux où la proportion de pauvres est la plus faible.

Figure: indice de pauvreté par région selon le seuil de pauvreté de 1,25\$ par jour, 1990-2008¹⁰



Comme le montre la figure, toutes les régions n'ont pas connu une diminution de la pauvreté dans la même mesure. En 1990, le pourcentage de la population vivant dans une situation de pauvreté en Asie de l'Est et dans le Pacifique (AEP), en Afrique subsaharienne et en Asie du Sud se situait entre 54 % et 56 %. Le déclin de la pauvreté a été le plus spectaculaire dans la région AEP, où elle a chuté de 56 % à 14 % de la population. En Asie du Sud, la pauvreté a été réduite de 18 points en 18 ans, tandis qu'en Afrique subsaharienne elle est passée de 56 % à 47 % de la population. Dans l'ensemble des pays les moins avancés, elle a décliné de 65 % (1990) à 47 % (2008), soit à peu près de 18 points.

Figure : Pourcentage de la population totale des pays en développement vivant avec moins de 1,25 USD par jour, 1981-2015¹¹



Source : Forum économique mondial (WEF) (2012), *Getting to Zero: Finishing the Job the MDGs Started*, WEF, Genève.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932909903>

La pauvreté a diminué d'une manière générale dans les pays en voie de développement y est compris dans les états arabes de 50% de l'ensemble de la population de ces pays aux près de 20%, a cause de plusieurs facteurs comme les niveaux de la croissance économique qui a été enregistré et

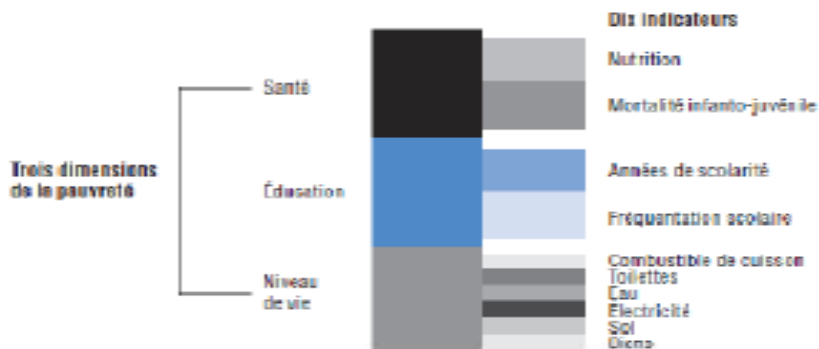
¹⁰ Rapport européen sur le développement 2013, chapitre CINQ, l'évolution de la compréhension de la pauvreté dans le monde, P : 67

¹¹ OCDE (2013), *Coopération pour le développement 2013 : Mettre fin à la pauvreté*, Éditions OCDE. <http://dx.doi.org/10.1787/dcr-2013-fr>, P: 35

¹¹ Op, cité, p : 45

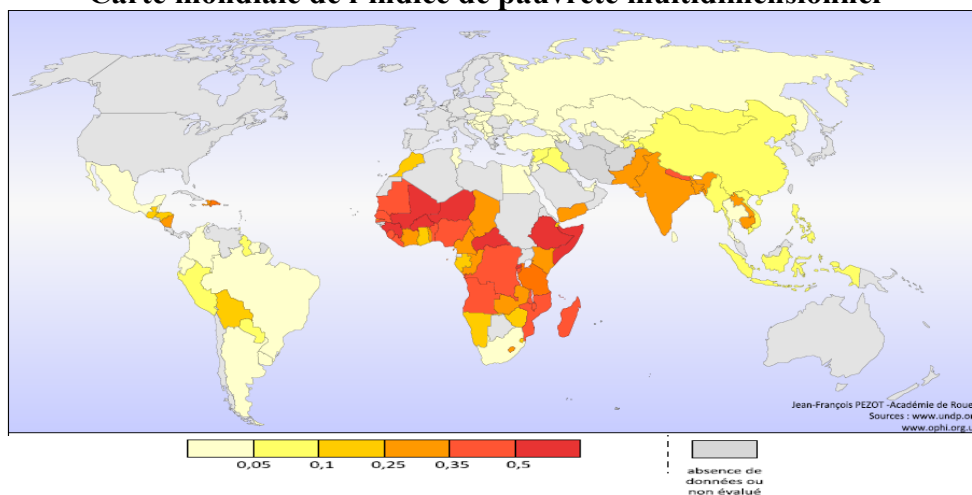
même les efforts qui a été mise en pratique par les politiques publiques qui conduisent a un état favorable de développement humain pour l'ensemble de ces pays.

• **Indicateur mondial de la pauvreté multidimensionnelle (IPM)¹² :**



Tout comme le développement, la pauvreté est multidimensionnelle, mais ce facteur est généralement ignoré par les principales mesures monétaires de la pauvreté. L'indice de pauvreté multidimensionnelle (IPM), publié pour la première fois dans le rapport de 2010, complète les mesures monétaires de la pauvreté en prenant en considération les privations cumulées subies simultanément par des personnes. L'indice identifie les privations dans les trois même dimensions que l'IDH et indique le nombre de personnes qui vivent dans une pauvreté multidimensionnelle (privations à hauteur de 33 % des indicateurs pondérés), ainsi que le nombre de privations auxquelles sont confrontés généralement les foyers pauvres. Il peut être décomposé par région, appartenance ethnique et autres groupes, ainsi que par dimension, ce qui en fait un outil approprié pour les décideurs politiques. Pour plus d'informations techniques, consulter la Fiche technique. Près de 1,5 milliard de personnes vivant dans les 91 pays couverts par l'IPM (plus d'un tiers de leur population) vivent dans une pauvreté multidimensionnelle, soit avec au moins 33 pour cent des indicateurs reflétant une privation aiguë dans les domaines de la santé, de l'éducation et du niveau de vie. Ce chiffre est supérieur à l'estimation de 1,2 milliard de personnes dans ces pays qui vivent avec 1,25 dollar par jour ou moins. Par ailleurs, près de 800 millions de personnes sont susceptibles de tomber dans la pauvreté en cas de crises financières, naturelles ou autres¹³.

Carte mondiale de l'indice de pauvreté multidimensionnel¹⁴

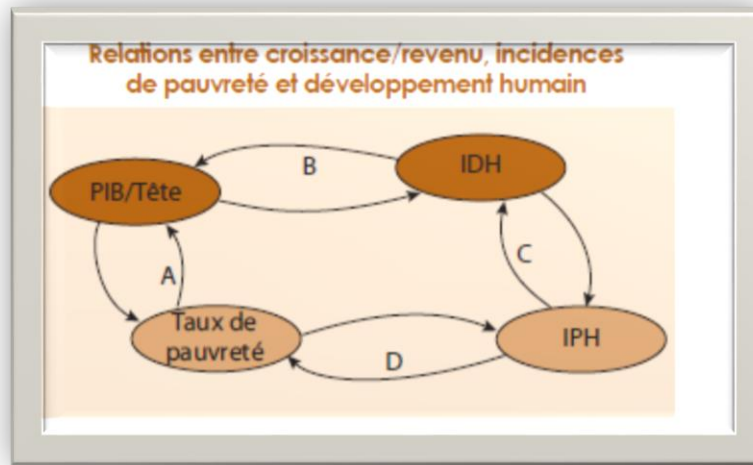


1-3 : les causes de la menace de pauvreté sur la sécurité humaine des états arabes

¹³ <http://hdr.undp.org/fr/content/indice-de-la-pauvrete%20multidimensionnelle-ipm>

¹⁴ OCDE (2013), *Coopération pour le développement 2013 : Mettre fin à la pauvreté*, Éditions OCDE. <http://dx.doi.org/10.1787/dcr-2013-fr> , P: 35

Des études récentes ont montrés que Le **développement humain** au service de l'éradication de la **pauvreté**.



Plus concrètement, il s'agit de voir de quelle manière le niveau de revenu (mesuré par le PIB/habitant) d'un pays donné est lié, d'une part, à celui du taux de pauvreté monétaire et, d'autre part, à ceux de l'indicateur du développement humain et de l'Indicateur de la pauvreté humaine. Ou encore, il s'agit de chercher à comprendre comment la variation du revenu par habitant dans un pays agit sur les valeurs de l'incidence de pauvreté monétaire, de l'IDH et de l'IPH et vice versa.¹⁵

Dans un rapport publié par l'ONU révèle que «certains pays arabes ont fait des progrès significatifs en matière de développement humain mais les défis restent de taille». L'Algérie est classée parmi les pays arabes leaders en matière de réalisations de développement à long terme.

L'Algérie compte parmi les cinq premiers pays arabes (Algérie, Egypte, Sultanat d'Oman, Arabie Saoudite et Tunisie) en matière de réalisations de développement à long terme, a indiqué un rapport de l'ONU sur le développement humain 2010. Plusieurs pays en voie de développement ont réalisé, durant les dernières décennies, un énorme progrès dans les domaines de la santé, l'enseignement et l'amélioration du niveau de vie, mais qui souvent n'a pas été estimé à sa juste valeur, a souligné un rapport sur le développement humain 2010 intitulé «La vraie richesse des nations: les chemins de développement humain», publié par le programme des Nations unies pour le développement (PNUD).

Le rapport inclut une analyse des acquis réalisés durant quarante années dans les domaines de la santé, l'enseignement et les revenus sur la base de l'indice du développement humain. Cette analyse a concerné 135 pays qui comptent plus de 90% de la population du monde. Le rapport a précisé que le taux de scolarisation a augmenté de 34% en 1970 à 64% actuellement. Il a été présenté ce jeudi lors d'une conférence de presse animée par Mme Jeni Klugman, directrice au PNUD, en présence notamment de Amartya Sen, économiste indien, prix Nobel d'économie, et le secrétaire général de l'ONU, M. Ban Ki-moon.

Ce rapport est également basé sur trois nouvelles dimensions, à savoir l'«inégalité», la «disparité entre les deux sexes» et la «pauvreté». L'impact de l'inégalité sur le développement humain est évalué en fonction des disparités relevées dans la santé, l'enseignement et le revenu. Ainsi, révèle le rapport, l'indice de développement humain dans les pays arabes a perdu 28% de sa valeur en raison

¹⁵ Gilbert Aho, Pour une stratégie de croissance pro-pauvre et au service du développement humain LA croissance économique, moteur de la lutte contre la pauvreté, P : 23

de l'inégalité. Les plus grandes pertes en matière d'enseignement sont enregistrées dans la région arabe avec 43%, a ajouté le rapport¹⁶.

- **Les sept dimensions de la menace**

- 1- Les populations et leur environnement précaire**

La région arabe est confrontée à des pressions environnementales croissantes portant atteinte à la sécurité des populations. Les conflits potentiels liés au contrôle des ressources naturelles en diminution peuvent affecter fortement les relations entre les communautés, les populations et les états arabes ou non arabes. Ces défis découlent des pressions de la population et de la démographie, de la surexploitation des terres, des pénuries d'eau, de la désertification, de la pollution et des changements climatiques¹⁷.

- 2- L'état et l'insécurité des citoyens**

L'observation confirme que, dans les pays arabes, les différences ethniques, religieuses, confessionnelles et linguistiques peuvent s'accompagner de luttes incessantes, surtout dans les pays où la population n'est pas homogène. Dans des pays comme l'Irak, le Liban, la Somalie et le Soudan, les appartenances ethniques, religieuses et tribales sont devenues l'axe autour duquel les communautés se sont mobilisées pour exiger l'intégration ou la séparation. Cette mobilisation a été destructrice et déstabilisatrice, portant atteinte à la sécurité et à l'intégrité des états. Malheureusement, ces conflits ont engendré le plus grand nombre de pertes humaines dans les pays arabes¹⁸.

- 3- La vulnérabilité des groupes marginalisés**

La sécurité personnelle des citoyens dans les pays arabes est compromise par des lacunes juridiques ; elle est aussi supervisée et réglemée par des institutions coercitives et basée sur la confiscation des libertés. Toutefois, certains groupes d'individus marginalisés – les femmes maltraitées et exploitées, les victimes de la traite des êtres humains, les enfants soldats, les réfugiés et les personnes déplacées internes – ne bénéficient d'aucune forme de sécurité personnelle¹⁹.

- 4- Volatilité de la croissance, chômage élevé et persistance de la pauvreté**

La fabuleuse richesse pétrolière des pays arabes donne une image trompeuse de leur situation économique, et masque les faiblesses économiques structurelles de nombre d'entre eux ainsi que l'insécurité qui en découle pour les pays et les citoyens²⁰.

- 5- La faim, la malnutrition et l'insécurité alimentaire**

En dépit des ressources importantes et de la faible incidence de la faim dans les pays arabes en comparaison avec d'autres régions, la faim et la malnutrition au sein de la population des pays arabes sont en hausse. Bien que les taux de prévalence et les nombres absolus dans les différents pays varient de manière assez significative, *la région dans son ensemble, est à la traîne en ce qui concerne la réduction de la faim qui est l'un des objectifs du développement du millénaire (OMD)*. En outre, Les séquelles de la faim et de la malnutrition héritées du passé persistent²¹.

- 6- Les défis posés à la sécurité sanitaire**

La santé est à la fois un objectif vital de sécurité humaine influencé par des facteurs non liés à la santé, et une aptitude fondamentale qui affecte de manière significative d'autres aspects de la sécurité humaine. Au cours des 40 dernières années, les pays arabes ont enregistré des progrès considérables en matière de longévité et de prévention des décès, comme en témoignent la baisse

¹⁶ http://www.algeria-watch.de/fr/article/eco/soc/developpement_humain_onu.htm

¹⁷ Rapport arabe sur le développement humain 2009, les défis de la sécurité humaine dans les pays arabes établi par le programme des Nations Unies pour le Développement, P :05

¹⁸ Op, citer, P : 06

¹⁹ Op, citer, P : 10

²⁰ Op, citer, P : 14

²¹ Op, citer, P : 15

des taux de mortalité infantile et la hausse de l'espérance de vie. Pourtant, la santé est loin d'être assurée pour tous les citoyens des pays arabes, et les femmes continuent de souffrir le plus de négligence et de préjugés sexistes²².

7- L'occupation et l'intervention militaire

Un grand nombre des menaces pesant sur la sécurité humaine s'accompagnent de situations d'occupation, de conflits et d'intervention militaire. En Irak, dans le TPO et en Somalie, les droits fondamentaux des peuples à l'autodétermination et la paix ont été annulés par la force. La vie, la liberté, les moyens de subsistance, l'éducation, l'alimentation, la santé et l'environnement physique des citoyens sont menacés de la part de forces extérieures dont la présence leur inflige une violence institutionnelle, structurelle et physique quotidienne²³.

Tableau : Indice de développement humain et ses composants, 2010 et 2013²⁴

Groupe ou région de développement humain	Valeur de l'indice de développement humain		Espérance de vie à la naissance (années)		Durée moyenne de scolarisation (années)		Durée attendue de scolarisation (années)		Revenu national brut par habitant (2011 PPA en \$)	
	2010	2013	2010	2013	2010	2013	2010	2013	2010	2013
Développement humain très élevé	0,885	0,890	79,7	80,2	11,7	11,7	16,2	16,3	38 548	40 046
Développement humain élevé	0,723	0,735	73,9	74,5	8,1	8,1	13,1	13,4	11 584	13 231
Développement humain moyen	0,601	0,614	67,1	67,9	5,5	5,5	11,3	11,7	5 368	5 960
Développement humain faible	0,479	0,493	58,2	59,4	4,1	4,2	8,7	9,0	2 631	2 904
États arabes	0,675	0,682	69,7	70,2	6,2	6,3	11,7	11,8	15 281	15 817
Asie de l'Est et Pacifique	0,688	0,703	73,5	74,0	7,4	7,4	12,3	12,5	8 628	10 499
Europe et Asie centrale	0,726	0,738	70,7	71,3	9,6	9,7	13,3	13,6	11 280	12 415
Amérique latine et Caraïbes	0,734	0,740	74,2	74,9	7,9	7,9	13,8	13,7	12 926	13 767
Asie du Sud	0,573	0,588	66,4	67,2	4,7	4,7	10,6	11,2	4 732	5 195
Afrique subsaharienne	0,468	0,502	55,2	56,8	4,8	4,8	9,4	9,7	2 935	3 152
Monde	0,693	0,702	70,3	70,8	7,7	7,7	11,9	12,2	12 808	13 723

Les pays arabes ont enregistré une augmentation annuelle moyenne de la valeur de l'indice de développement humain de 0,675% en 2010 au 0,682% en 2013.

Depuis 1990, l'indice de développement humain (IDH) constitue un important outil de mesure des progrès réalisés ; il prend en compte l'espérance de vie, la durée de scolarisation et le niveau de revenus. Le présent Rapport présente des valeurs de l'IDH pour 187 pays.

L'IDH global est désormais de 0,702, et la plupart des pays en développement continuent leur avancée, le rythme de progression restant toutefois très inégal

Partie II : l'évaluation des politiques économique de lutte contre la pauvreté en Algérie²⁵

2-1 : La croissance économique:

La longue crise qu'ont enduré le pays et l'économie (l'instabilité politique), ce n'est qu'en 2003 que le PIB par tête retrouve en terme réels son revenu de 1986 (17ans après)²⁶

²² Op, cité, P : 17

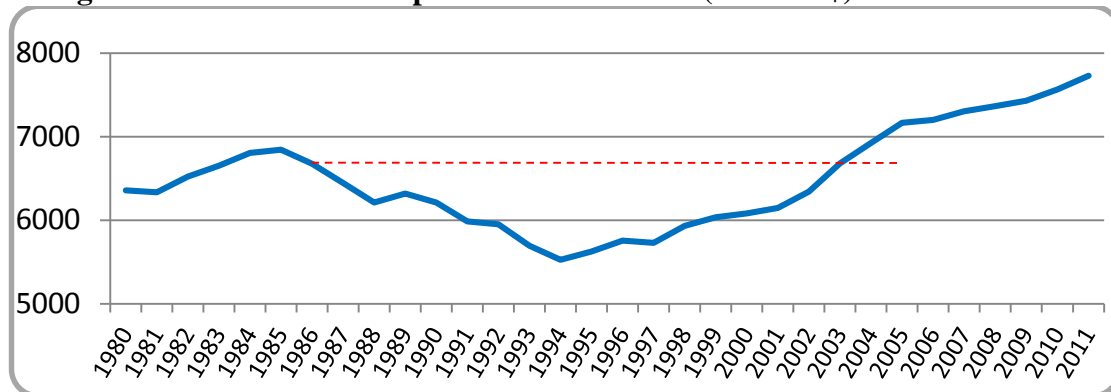
²³ Op, citer, P : 18

²⁴ Rapport sur le développement humain 2014, Pérenniser le progrès humain : réduire les vulnérabilités et renforcer la résilience, P : 130

²⁵ L'analyse de cette partie a été basée sur les données de Mr. SMAHI Ahmed, Microfinance et Pauvreté : Quantification de la Relation sur la population de Tlemcen, thèse doctorat, 2009/2010

²⁶ Cité dans le cours animé par Pr. Hamid TEMMAR « l'Etat de l'économie nationale »

Figure : Evolution du PIB par habitant en PPA (courant \$) de 1980 à 2011



2-2 Caractéristiques et évolution de la pauvreté en Algérie

Les premiers signes révélateurs du phénomène de la pauvreté sont apparus à la fin des années 80, notamment à partir de la crise pétrolière de 1986.

Après la chute brutale du cours du pétrole en 1986, l'Algérie est entrée dans une période de récession qui a duré 10 ans et a été marquée par le recul du PIB par habitant, des revenus et de la consommation des ménages. Ainsi, la transition vers l'économie de marché, non seulement n'a pas amélioré les conditions de vie des anciens pauvres mais de plus, a étendu l'irruption de la pauvreté aux couches moyennes de la société, en fragilisant ces couches sociales considérées tant comme 'protégées'. Le chômage a atteint un niveau important au cours de cette période : 28,7% entre 1980 et 1990, le taux annuel de croissance réelle du PIB par habitant a reculé de 1% par an entre 1990 et 1998. Au cours de cette période, l'industrie a connu une forte chute et l'agriculture une croissance de 3%. L'avènement du plan d'ajustement structurel (PAS) est venu compliquer les choses sur le plan social et marquer le début du passage de l'Algérie à l'économie de marché. En effet, entre 1994 et 1998, l'Algérie a appliqué un programme d'ajustement structurel sous pression et avec l'aide du fonds monétaire international.

L'application du PAS a permis le rétablissement des équilibres macro-économiques qui ont entraîné une amélioration de la situation financière. Cela a été possible suite à l'assainissement des finances publiques et à la maîtrise de l'inflation qui était de 29% en 1994 et est redescendue à 2,6% en 1999. Ces résultats macro-économiques positifs n'ont pas eu de répercussion sur la prise en charge de la demande sociale par le retour de la croissance économique, le PIB a connu une stagnation à cette période.

Ainsi, le désengagement de l'Etat a conduit à l'aggravation des conditions sociales, exacerbées par l'accroissement démographique toujours trop élevé, malgré sa baisse continue.

Cet état de fait, a été exprimé par le constat tiré à travers les recherches effectuées en Algérie, notamment les deux enquêtes nationales menées par l'O.N.S (Office National des Statistiques), respectivement en 1988 pour celle sur les dépenses de consommation des ménages, et en 1995 pour celle sur la mesure des niveaux de vie des ménages, ajoutant à cela le rapport du CNES (1998) et les résultats de la conférence nationale sur la pauvreté et l'exclusion, qui ont conclu que le chômage et la dégradation du pouvoir d'achat sont deux facteurs déterminants de la paupérisation en Algérie. Nous pourrions aborder les résultats de l'enquête sur les niveaux de vie réalisés par l'O.N.S en 1995, qui indiquaient en particulier que :

- Environ un algérien sur cinq est pauvre (22,6 % de la population vivent en dessous du seuil de pauvreté contre 12,2 % en 1988).

- Approximativement un algérien sur 20 (5.7 % de la population se situe en dessous du seuil de malnutrition, soit a moins de 2100 calories par jour.
- La pauvreté touche deux fois plus les zones rurales que les zones urbaines
- Les ménages les plus touchés sont ceux dont le chef de famille est soit chômeur, soit carrément inactif.
- La baisse en termes réels du pouvoir d'achat des revenus salariaux aurait été de plus de 45% entre 1986 et 1994.
- Le taux d'analphabétisme est le plus élevé pour les femmes rurales (46%), les femmes urbaines (29%), les hommes ruraux (22%), et les hommes urbains (13%).

2-3 Stratégie nationale et politique de lutte contre la pauvreté en Algérie

La mondialisation par son aspect a double tranchant impose a l'Algérie la mise en place de capacités techniques et une volonté politique en vue de produire les mécanismes économiques et les procédures administratives (l'adhésion a l'OMC) susceptibles de faire face a cette mondialisation, et qui auront théoriquement un impact favorable sur les deux volets économique et social. Parmi ces mécanismes, figure celui de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion. En fait, les principaux objectifs de la stratégie nationale de réduction de la pauvreté peuvent être énumérés comme suit :

- Stratégie N°1 : Promouvoir la croissance pour une stabilité macroéconomique et financière en intégrant le potentiel des pauvres.
- Stratégie N°2 : Reforme du secteur financier et accès des populations pauvres aux crédits.
- Stratégie N°3 : Développement du secteur privé et participation des populations pauvres et des exclus.
- Stratégie N°4 : Développement de l'agriculture en vue de réduire la pauvreté et l'exclusion.
- Stratégie N°5 : Développement rural participatif
- Stratégie N°6 : Développement humain : développer la fourniture de tous les services sociaux de base aux populations pauvres.
- Stratégie N°7 : Contribuer a un équilibre approprié entre les deux sexes a tous les niveaux de la vie sociale, politique et économique.
- Stratégie N°8 : Développement du marché de l'emploi en encourageant les investissements dans les secteurs a forte intensité de main d'œuvre, les micro, petites et moyennes entreprises.
- Stratégie N°9 : Développement et diversification d'un habitat social au profit des populations pauvres.
- Stratégie N°10 : Durabilité des initiatives et des actions de développement.
- Stratégie N°11 : Programme d'aide sociale et de filets de protection au profit des populations vulnérables.
- Stratégie N°12 : Adopter l'environnement institutionnel et réglementaire en vue de favoriser l'intégration des populations pauvres et assurer la protection des intérêts des catégories exclues.
- Stratégie N°13 : Développement social participatif : encourager et promouvoir un partenariat local en vue de renforcer la promotion du développement local.
- Stratégie N°14 : Créer un système d'observation et de suivi efficace de la pauvreté, du niveau de vie et du développement humain.

2-3 Politiques de réduction de la pauvreté et dispositifs d'emploi mises en œuvre en Algérie

• Les dispositifs d'emplois d'attente

- Filet Social

Les dispositifs de protection sociale à travers le filet social mis en place par les pouvoirs publics en 1992 se composent d'une indemnité d'activités d'intérêt général (IAIG) et d'une allocation forfaitaire de solidarité (AFS). Le filet social en question a été instauré suite aux répercussions négatives de la libéralisation des prix de biens de large consommation sur le pouvoir d'achat. Ainsi, l'enveloppe budgétaire destinée a l'AFS pour l'exercice 2002 s'élevait a 7,4 milliards de DA pour la prise en charge de 600 bénéficiaires contre 512758 bénéficiaires en 1995 et 406285 bénéficiaires

en 2002 pour un montant de 1000 DA par mois (actuellement elle est de 3.000, 00/ mois). Par ailleurs, le CENEAP a entrepris une étude portant sur un échantillon de 1600 bénéficiaires en 1999, et s'est avéré que 75 % des bénéficiaires ne répondaient pas aux critères pour accéder à l'allocation, ce qui va dans le sens des fausses déclarations.

- IAIG : (Indemnité d'activité d'intérêt général) :

Elle est allouée au chef de famille sans revenus et apte au travail en contre partie de leur participation à un chantier d'intérêt général. Son montant est fixe à 3000. L'enveloppe budgétaire consacrée pour l'année 2002 s'élève à 7,098 milliards de DA pour 167000 bénéficiaires contre 130300 bénéficiaires en 2000.

- TUP-HIMO

Cette Nouvelle forme de lutte contre la pauvreté et le chômage lancée à partir de 1997 qui est gérée par l'agence de développement social, se caractérise par des emplois temporaires relatifs aux travaux d'entretien, d'hydraulique et des travaux publics au niveau des communes, qui ont un impact économique et social surtout dans les zones souffrant d'un grand retard de développement. Ainsi le nombre d'emplois créés dans le cadre du TUP-HUMO est de 162.662 au cours du 1er semestre 2002.

- ESIL : (Emploi Salarié d'Initiative Locale)

Ce dispositif a pour fonction de permettre aux jeunes chômeurs d'acquérir une expérience professionnelle dans l'administration ou dans une unité de production durant 03 à 12 mois, sous l'égide des collectivités locales pour une rémunération à 2500 DA par mois depuis 1993. En 2002, le nombre d'ESIL s'élevait à 81000, soit un accroissement de 3,4 % par rapport au 1er semestre 2001. Par contre, en 2004 ce programme a permis le recrutement de 72500 jeunes dont 63% de sexe féminin.

- CPE : (Contract Pré emploi)

Lancé en 1998, ce programme est destiné aux jeunes chômeurs diplômés, universitaires ou techniciens supérieurs. La durée du contrat est d'une année dont le financement est assuré par l'A.D.S pour une première période. Lors de la deuxième période, dans un but de renouvellement de contrat, l'employeur participe à hauteur de 20 % de la rémunération. Il est à signaler que le taux de germanisation des CPE a atteint près de 12 % à la fin juin 2002 et le taux de satisfaction de la demande exprime est de 35 %. Par ailleurs, ce programme a connu des revalorisations des rémunérations qui sont passées de 6000 à 8000 DA/ mois pour les universitaires et de 4500 DA à 6000 DA/ mois pour les techniciens supérieurs. Depuis 2004, plus de 103.000 demandes ont été enregistrées en 2005 et plus de 100.000 postes ont été créés sur les deux années.

• Programme d'aide à la création D'activités:

- Le dispositif ANSEJ

Ce dispositif mis en œuvre depuis le second semestre 1997, s'adresse à la population de jeunes désireux de créer leur propre entreprise, et se fixe comme objectifs :

- Favoriser la création d'activités de biens et services par de jeunes promoteurs âgés de 18 à 35ans.
- Encourager toutes formes d'actions et de mesures tendant à promouvoir l'emploi des jeunes.

- L'évaluation chiffrée du bilan du dispositif ANSEJ est donnée dans le tableau suivant :
Tableau : Nombre de projets finances par secteurs d'activité

Secteurs	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Transport (V)	4085	5 677	1 723	199	226	28	29	35	21	151	158
Transport (M)	517	2 657	2 511	1 558	1 104	803	557	588	539	591	333
Services	886	1 866	2 138	2 443	2 728	2 227	2 572	4357	3643	3315	1453
Agriculture	428	2 167	1 450	771	824	789	1 138	1326	838	538	250
Artisanat	897	1 364	1 380	1 189	1 096	890	1 198	2187	1653	1528	663
Industrie	197	447	496	477	486	317	381	719	636	643	300
BTBH	153	293	234	234	292	307	387	663	578	618	320
Prof. Libérale	40	154	278	268	212	177	239	291	296	261	131
Maintenance	65	67	132	115	91	79	149	270	264	307	125
Hydraulique	4	22	6	14	15	17	22	54	55	35	25
Pêche	7	11	11	11	13	30	19	60	122	115	54
Total	7279	14725	10359	7279	7087	5664	6691	6869	8645	8102	3839

SOURCE : Mr. SMAHI Ahmed, **Microfinance et Pauvreté : Quantification de la Relation sur la population de Tlemcen, thèse doctorat, 2009/2010**

Nous remarquons d'après le tableau, que de la première à la deuxième année, le nombre total d'entreprises créées a doublé, ce qui montre l'engouement des jeunes à ce dispositif, malgré une légère baisse à partir de 2001 pour se stabiliser aux alentours d'une moyenne de 7000 unités avant d'enregistrer une nouvelle baisse à partir de 2003. Cette année qui a alerté les pouvoirs publics sur les difficultés que ces jeunes confrontaient, et qui a vu la prise des différentes mesures d'assouplissement et de réformes, déjà développées, la tendance s'est vue remonter à plus de 8000 unités à partir de 2006

- **Le Micro crédit : (Un outil privilégié de traitement de la pauvreté)**

Ce n'est qu'à partir de 1999 que le microcrédit est devenu un moyen de lutte contre la pauvreté et s'adresse aux couches les plus vulnérables de la société à travers l'Agence du développement social (ADS). Le micro crédit occupe actuellement une place de choix et diversifie les moyens de lutte contre la pauvreté. Il est ouvert à toutes les formes d'activité et à toutes les catégories de populations pauvres, dans la limite des seuils de financement fixes à savoir le seuil minimal est de 50.000 DA (640 dollars US) et le seuil maximal est de 350.000 DA (4400 dollars US).

Ainsi, le microcrédit a été orienté vers les populations défavorisées, le secteur informel qui souhaite être structuré, les petits métiers, l'artisanat des biens et les services, le travail à domicile pour les femmes notamment les activités productives et commerciales.

- **Le Dispositif CNAC : Caisse Nationale d'Assurance Chômage.**

Ce nouveau dispositif concerne l'aide à la création de l'activité par les chômeurs âgés de 35 à 50 ans. Le montant maximum des investissements prévus par ce dispositif est de 5 millions de dinars soit la moitié de celui consenti par l'ANSEJ.

On note, qu'il a été recensé 21181 dossiers déposés et répartis à raison de 33% dans le secteur de l'agriculture, 23 % dans le transport et le commerce et 20% dans les services.

• **Les projets de développement communautaire**

- **Les projets pilotes de développement communautaire**

Suite à l'établissement de la carte de pauvreté et recommandations de la conférence nationale, le ministère de la solidarité nationale et de l'action sociale, a lancé en 2001, les cinq projets pilotes de

développement communautaire relatifs aux communes de : Planteurs (wilaya d'Oran), Rama (wilaya de Relizane), El- Djazia (wilaya d'Oum El- Bouagui), Sidi Fredj (wilaya de Souk-Ahras), Baraki (wilaya d'Alger).

Dans ce cadre, la sélection de ces 05 localités a été faite suivant des critères pertinents répondants a des besoins réels dans le cadre de la stratégie nationale de lutte contre la pauvreté. Ces critères peuvent être cités comme suit : Un bas revenus, privation et exclusion, assurance faible de filet social et services publics, une faible solidarité communautaire (BONDING-BRIDGING), destruction des infrastructures, espérance de développement (environnement favorable), compatibilité des projets avec les priorités du gouvernement et les donateurs potentiels.

- **PCSS: (The Participatory community service scheme)**

Le PCSS est défini en tant que projet de développement communautaire ayant pour aspect le renforcement du processus participatif. Le but principal de ce projet est de contribuer à la réduction de la pauvreté dans une zone déterminée. La composante du programme du PCSS s'articule autour de quatre modules qui sont : santé et hygiène, droits sociaux, éducation et sport et activités culturelles.

L'avantage de l'application de ce projet, et en fait, qu'il contribue à réduire au minimum le coût de réalisation des actions et projets de lutte contre la pauvreté.

- **Le plan national de développement agricole**

Le processus de libéralisation de la production agricole entame a partir de 1983 et poursuivi en 1987 a connu la promulgation d'une loi 134 qui devait créer et privatiser la gestion des exploitations agricoles collectives (EAC) et des exploitations agricoles individuelles (EAI) issues de la restructuration des domaines agricoles socialistes. Selon le ministère de l'agriculture, ces actions ont permis progressivement la mise a niveau des exploitations agricoles dont le nombre a atteint près de 190.000 au premier semestre 2004, alors que le nombre totale des exploitations ciblées par le PNDA s'est élève a 276.000 soit un taux de réalisation qui dépasse les 50%. Projets de développement de proximité de développement rural intégré (PPDRI) : La nouvelle formule de la stratégie de développement rural, après le PNDA, est le projet de proximité de développement rural PPDR, ayant pour but de relancer les espaces ruraux et diminuer l'impact de l'exode rural, en tenant compte des spécificités de chaque région et surtout isolée.

En fait, la politique de développement rural intègre, qui repose sur le PPDR, concerne entre autres :

- L'amélioration du niveau de vie des ménages ruraux dans le cadre d'une approche participative, territorialisée et décentralisée.
- Celui des métiers ruraux et traditionnels de la micro entreprise en milieu rural et des atouts naturels et des patrimoines de ces régions. A la fin de 2005, on note 1146 PPDR qui ont été financés, dont 660 effectivement lancés, au bénéfice de 67 568 ménages cibles, ceci par la mise en œuvre des projets de proximité s'articulant sur les régions montagneuses, les localités locales a très faible revenu, avec des taux de chômage élève.

Conclusion:

L'analyse menée dans Cet article montre que le concept de sécurité humaine fournit le cadre approprié pour le recentrage du contrat social dans les pays arabes sur les priorités principales, mais négligées, qui affectent le plus le bien-être des citoyens des pays arabes. Alors que l'état de la sécurité humaine n'est pas uniforme dans l'ensemble des pays arabes, aucun pays ne peut prétendre être à l'abri de la peur ou du besoin, et de nombreux pays arabes sont touchés par les conséquences de l'insécurité dans les pays voisins²⁷.

Notre pays est en pleine évolution dans tous les domaines a caractère économique, politique, économique et social dans un espace d'ouverture extérieur et d'intégration aux échanges mondiaux avec toutes les règles qui les régissent. Ainsi, si les actions de solidarité nationale lancées par les

²⁷ Rapport arabe sur le développement humain 2009, les défis de la sécurité humaine dans les pays arabes établi par le programme des Nations Unies pour le Développement, P : 19

pouvoirs publics en Algérie et la panoplie de programmes étatiques de développement ont contribué d'une manière relative au soutien des populations défavorisées et sans revenus, demeurent ainsi insuffisante et réduits à des programmes d'assistance.

Listes des références :

• Listes des articles et rapports :

- Charles L. GRIFFONI, Croissance économique et pauvreté *Une application de l'indice de « croissance pro-pauvre » au cas du Maroc entre 1985 et 1999.*
- Gilbert Aho, Pour une stratégie de croissance pro-pauvre et au service du développement humain LA croissance économique, moteur de la lutte contre la pauvreté.
- Khaled SAADAOU, Mokhtar MAAZOUZ, Au delà de la lutte contre la pauvreté, un projet de développement humain, Recherches économiques et managériales N°5 – Juin 2009.
- Le développement face à la pauvreté –réseau analyse économique et développement- ED.ECONOMICA, 2006, ISBN 2-7178-5103-8
- Marion Englert ,L'impact de la croissance économique sur la pauvreté et l'inégalité, thèse doctorat, université d'Irvy, 1999
- Mohamed Chakirou ROUFAÏ, pauvreté, démocratie et développement humain durable : enjeux et perspectives dans le cadre du nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), P : 05, 06, 07
- Rapport arabe sur le développement humain 2009, les défis de la sécurité humaine dans les pays arabes établi par le programme des Nations Unies pour le Développement
- OCDE (2013), *Coopération pour le développement 2013 : Mettre fin à la pauvreté*, Éditions OCDE. <http://dx.doi.org/10.1787/dcr-2013-fr> ,
- Rapport européen sur le développement 2013, chapitre CINQ, l'évolution de la compréhension de la pauvreté dans le monde.
- Rapport de haut commissaire au plan, pauvreté, développement humain et développement social au Maroc, données cartographiques et statistiques, Septembre 2004.
- Rapport sur le développement humain 2014, Pérenniser le progrès humain : réduire les vulnérabilités et renforcer la résilience.
- SMAHI Ahmed, Microfinance et Pauvreté : Quantification de la Relation sur la population de Tlemcen, thèse doctorat, 2009/2010

• Liste des sites Web :

- <http://donnees.banquemondiale.org/>
- http://www.algeria-watch.de/fr/article/eco/soc/developpement_humain_onu.htm
- http://lexpansion.lexpress.fr/actualite-economique/l-economie-mondiale-en-2013_1376232.html#yQet2ELA11StQB6Y.99
- <http://hdr.undp.org/fr/content/indice-de-la-pauvrete%C3%A9-multidimensionnelle-ipm>
- http://www.algeria-watch.de/fr/article/eco/soc/developpement_humain_onu.html